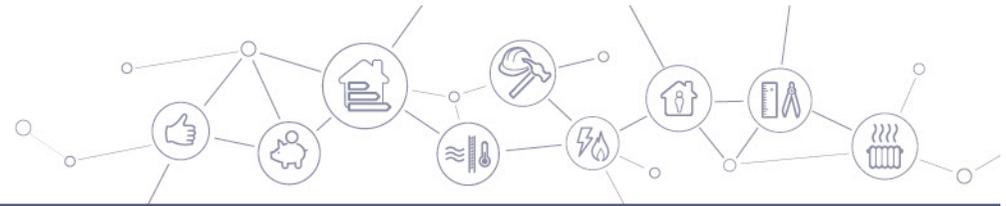


2/02/2016

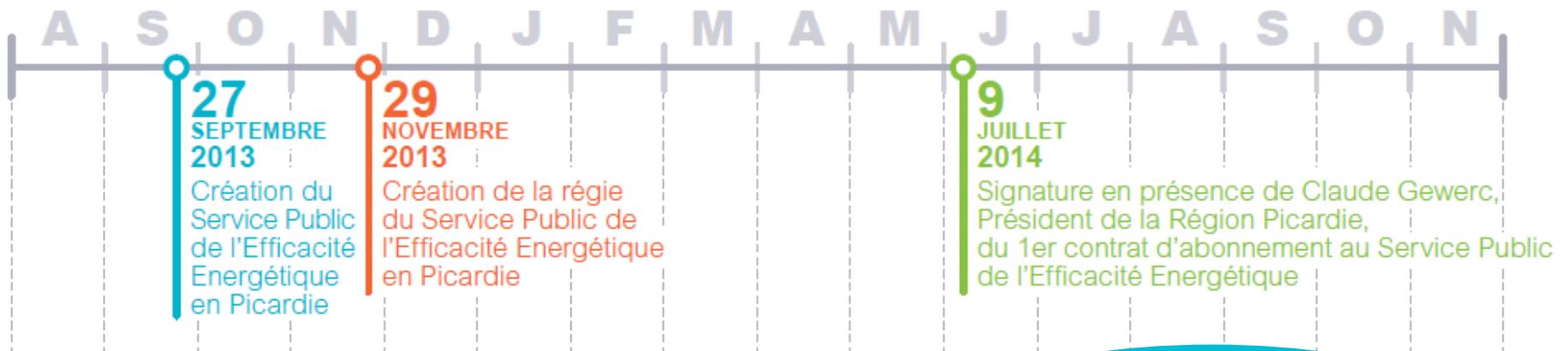
Déploiement expérimental du Picardie Pass Rénovation

Intervenants : Laurent GAYRAL-
responsable financement et
marchés



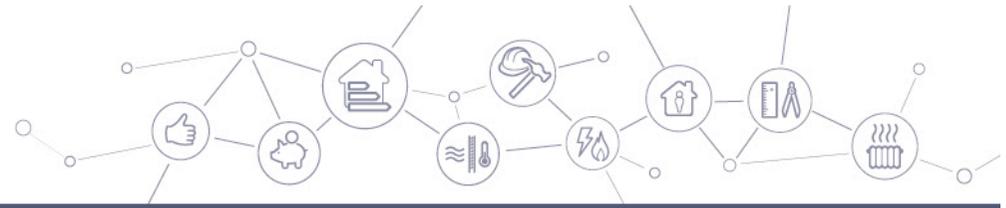


DATES CLÉS



Objectif : retour d'expérience sur environ 2000 dossiers
Phase Pilote ≈ 3 ans à partir de mi 2014

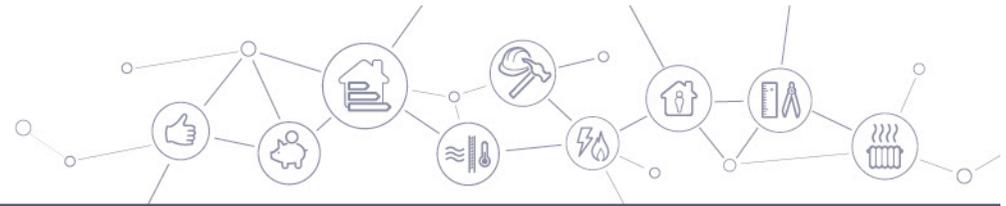




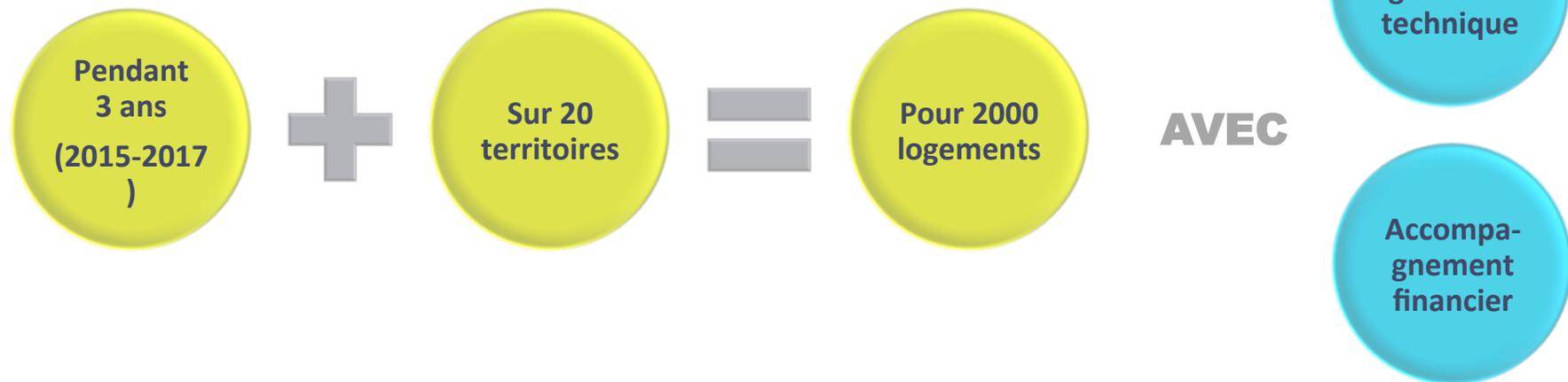
Création par la Région Picardie de la Régie le 29 novembre 2013

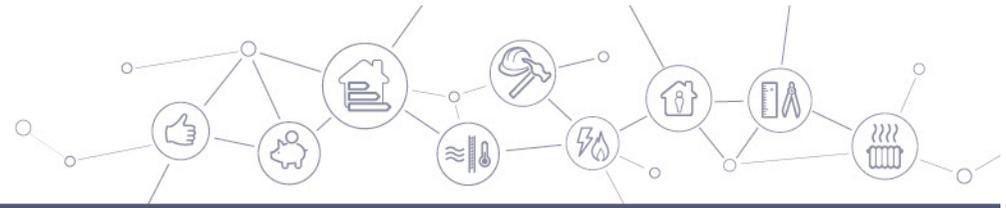
- La Régie, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, prend la forme d'un établissement public industriel et commercial rattaché à la Région Picardie
- Personne morale de droit public, elle est notamment soumise :
 - aux dispositions des articles L.2222-1 et suiv, et R,222-1 et suiv, du Code général des collectivités territoriales ; et
 - aux principes généraux de droit public (absence de procédure collective, inapplicabilité des voies d'exécution, etc.).
- Elle est chargée statutairement de la gestion du SPEE, service public industriel et commercial, auprès des usagers ; un contrat de service public avec la Région ayant précisé les objectifs et les modalités de mise en oeuvre





Une expérimentation innovante et unique en Picardie !

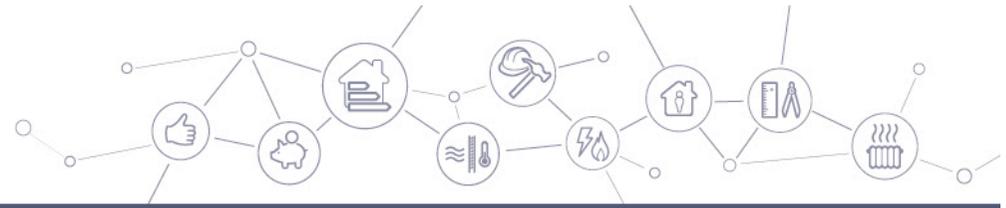




Installation du Service Public de l'Efficacité Énergétique en Picardie (SPEE) ...

« Picardie Pass Rénovation propose aux picards de les accompagner tout au long de leur projet de rénovation énergétique. »





Un accompagnement technique par le technicien de la rénovation

Un diagnostic énergétique gratuit du logement

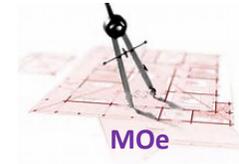


Un projet de travaux personnalisé
adapté aux besoins des propriétaires



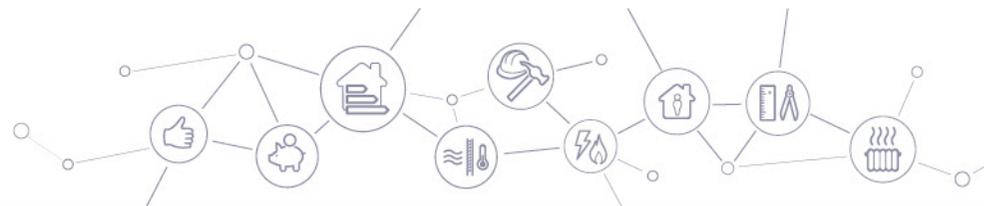
En cas d'acceptation, engagement par signature
du Contrat de Service Public
(redevance 1860 € TTC)

La sélection des entreprises,
le suivi et la réception du chantier



Un suivi des consommations pendant 5 ans

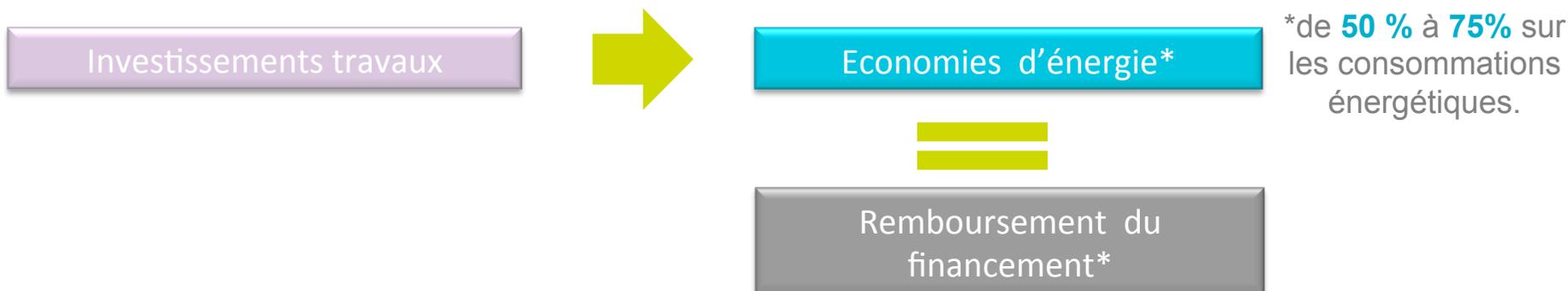




Un accompagnement financier

En cas de difficulté de financement,
Picardie Pass Rénovation **avance aux propriétaires la somme nécessaire** pour financer leurs travaux de rénovation thermique ...

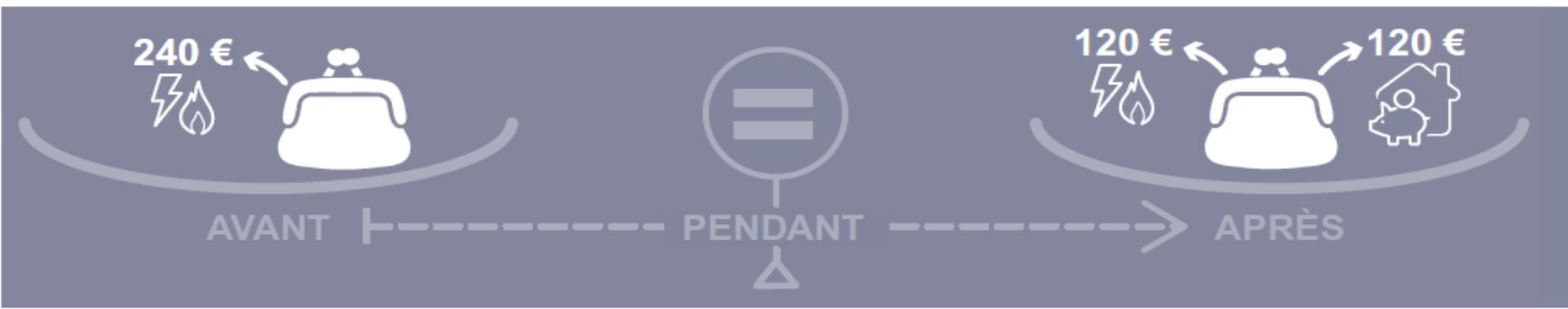
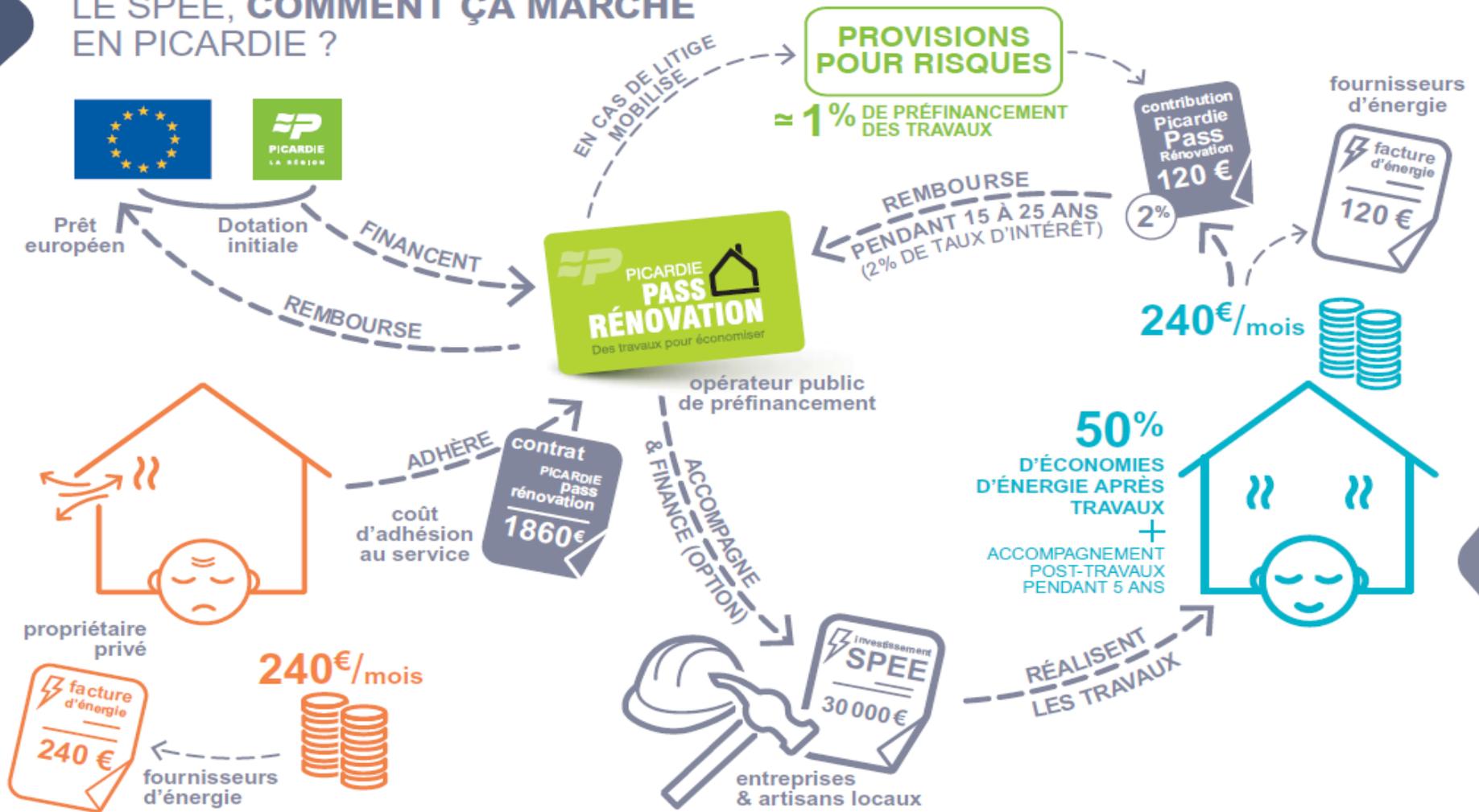
... avec un **remboursement idéalement calé sur les économies réalisables** sur les factures *d'énergie* après travaux.

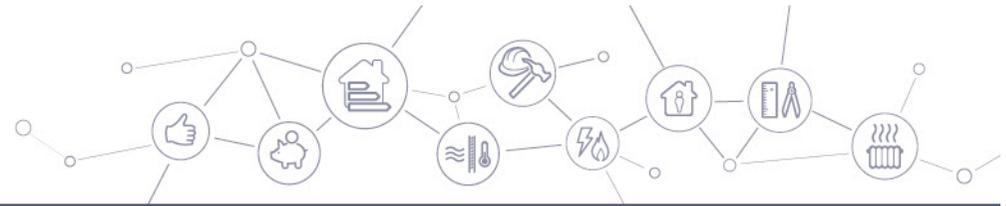


* financement pratiqué sur la durée de vie des équipements de rénovation (jusqu'à 15 ans pour le chauffage et 25 ans pour l'isolation du bâti)



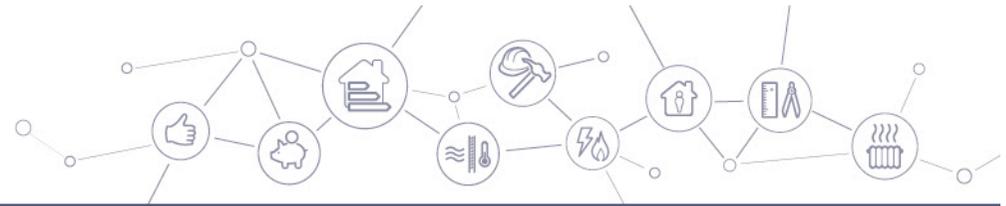
LE SPEE, COMMENT ÇA MARCHE EN PICARDIE ?





Etats des lieux (en eq. Logts au 07/01)

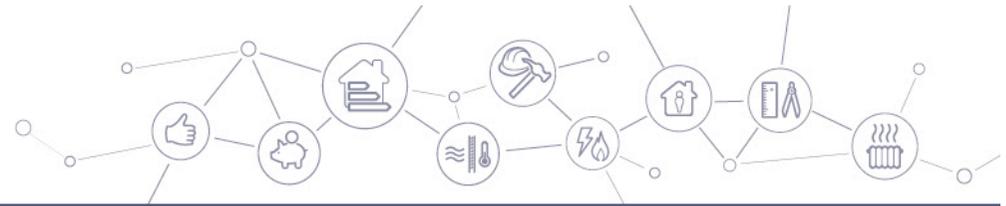
- ~2420 contacts
- 1300 diagnostics thermiques réalisés
- 863 logts = 180 adhésions logts individuels + 5 copropriétés (683 lgt)
- Estimation du montant global des travaux ~ 16,5 M€
- Moyenne ~ 41 k€ / lgt (individuel)
- Moyenne ~ 13,5 k€ / lgt (collectif)



Etats des lieux (en eq. logts)

- 109 consultations depuis octobre 2014
- 83 marches travaux notifiés
- Une phase de consultation des entreprises assez longue
- Des 'rencontres thématiques' organisées sur certains chantiers
- 24 chantiers réceptionnés



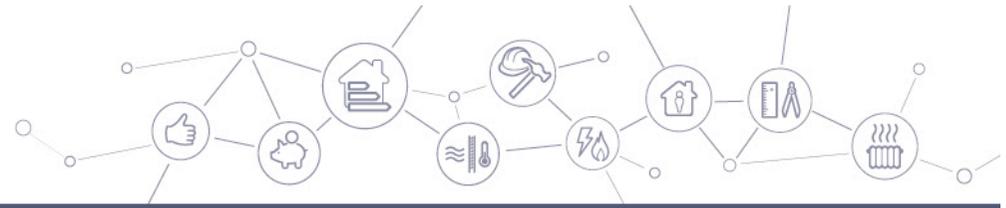


Articulation du Service Public de l'Efficacité Énergétique avec la lutte contre la précarité énergétique



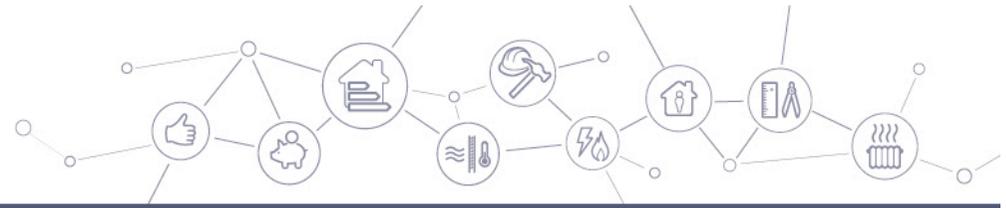
Cofinancé par le programme
Énergie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne





Préambule

- 20% de nos usagers sont des « très modestes » (en logements individuels)
 - Notre dispositif ne fonctionne qu'à partir du moment où les gens payent leur facture énergétique
- => Picardie Pass Rénovation inopérant pour les gens qui ne se chauffent plus
- La régie perçoit les subventions de l'ANAH en tant que mandataire désigné par le propriétaire
 - Effets de levier conséquent avec un mix « subventions / financement long terme à faible taux »
 - La régie prend le risque d'avancer les subventions pour les ménages « très modestes », pas pour les « modestes ». Pour les sorties d'insalubrité, c'est au cas par cas => subventions conséquentes donc risque élevé pour la régie si au final les subventions ne sont pas accordées.



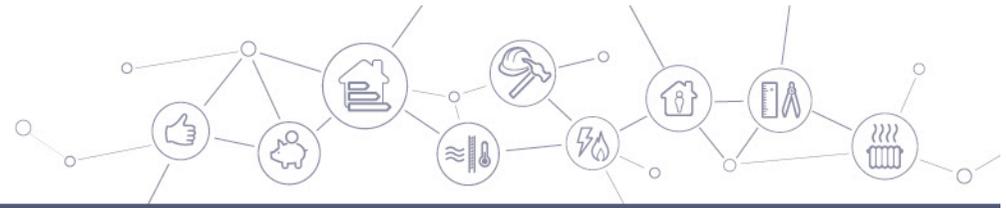
Parcours de service pour un ménage aux ressources très modestes

- 1- 1^{er} contact chez nous ou par le biais de l'opérateur en charge d'une OPAH, d'un PIG ou autre (réseau éco-habitat), ayant repéré un reste à charge trop important pour que le projet se fasse.
- 2- Le technicien du SPEE réalise son étude (rénovation globale, -40% d'économie d'énergie en ep en réel).
- 3- Le particulier va ensuite préparer son dossier ANAH avec l'opérateur concerné en cherchant des devis. Il dépose son dossier sur la base de l'étude thermique réalisée par un technicien du SPEE.
- 4- Dès la réception du récépissé de dépôt du dossier, le particulier peut signer son contrat d'abonnement au SPEE.
- 5- La régie notifie les marchés travaux aux entreprises concernées et les travaux commencent.



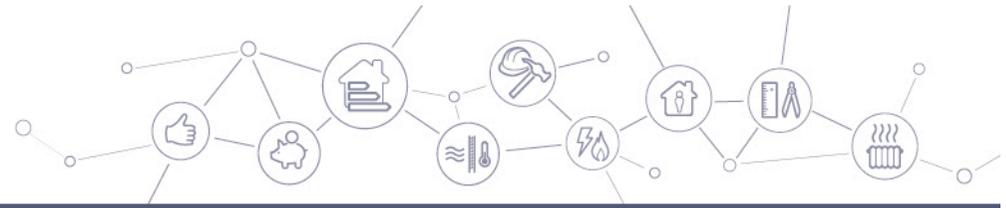
Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne





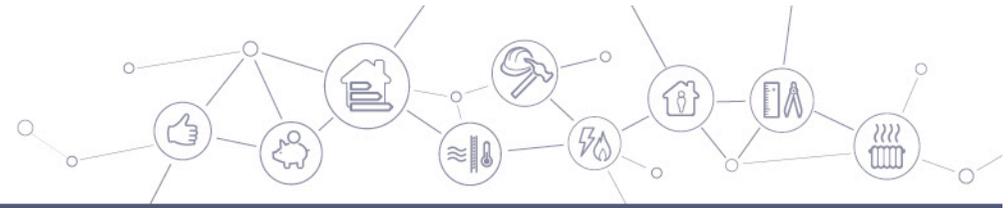
Présentation d'un dossier concret apporté par Citémétrie

- Famille de 4 personnes aux ressources très modeste, RAV de 793 €/mois (capacité de remboursement de 123 €), propriétaire d'une maison de 110 m² acquise en 2010 et entièrement chauffée à l'électrique (2 400 € de facture annuelle)
- Programme de travaux consistant en une ITE des murs, une isolation thermique du plafond de combles (réalisé par le propriétaire) et l'installation d'un poêle à granulés => Coût total du projet : 26 000 €
- Passage de l'étiquette G à D (-55% économie d'énergie en ep)
- 1 150 € d'économie d'énergie annuelle
- 12 000 € d'aides ANAH que la région perçoit
- Montant du tiers financement apporté : 14 000 €, ce qui équivaut à un remboursement mensuel de 85 € les 15 premières années, 30 € les 10 dernières années



Mise en garde et difficultés rencontrées dans le montage de double dossier (tiers financement associée à de la subvention ANAH)

- La réussite de ces projets dépend étroitement de l'indispensable articulation entre opérateurs.
- ⇒ Possible dans certaines zones, difficile dans d'autres où nous sommes perçus comme des concurrents. Nos modèles économiques se chevauchent sur la réalisation du diagnostic
- ⇒ Solution : visite du logement avec deux techniciens
- ⇒ Qualité du diagnostic énergétique ANAH variable selon les opérateurs, insuffisante pour assoir un financement à long terme sur l'opération
- Délai trop long entre le dépôt du dossier et la notification de l'aide
- Délicate gestion des dossiers non prioritaires pour l'ANAH (modestes)
- Risque élevé lié à l'avance de subventions (sortie d'insalubrité...)

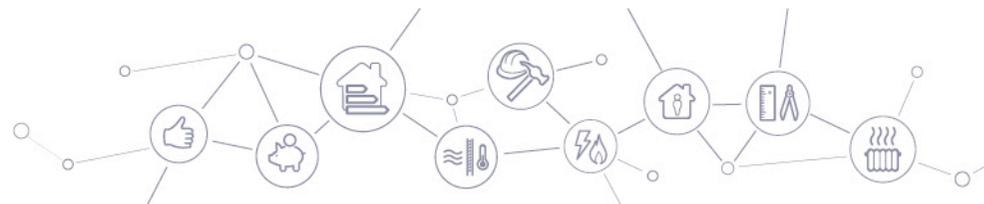


Annexe



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne





Pour être conseillé sur son projet de rénovation, ou sur sa maison mal isolée, ou encore, pour être informé sur le Picardie Pass Rénovation, le particulier peut :

Nous contacter ?

1. Remplir une demande de contact sur www.pass-renovation.picardie.fr
2. Appeler le **0 800 02 60 80**
3. Envoyer un email à contact@picardie-spee.fr



L'accompagnement de Picardie Pass Rénovation

1



VOS FACTURES D'ÉNERGIE SONT ÉLEVÉES, VOTRE MAISON EST MAL ISOLÉE, VOUS PENSEZ QUE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SONT NÉCESSAIRES...

Vérifiez si vous pouvez bénéficier de Picardie Pass Rénovation en contactant le

0 800 02 60 80

ou en adressant un mail à

contact@picardie-spee.fr

2



UN TECHNICIEN DE PICARDIE PASS RÉNOVATION VOUS RENCONTRE.

Avec lui, vous faites le point sur votre situation, vos finances, vos factures, l'état de votre logement. Il réalise un diagnostic énergétique de votre logement et vous propose un programme de travaux adapté.

3



VOUS SIGNEZ UN CONTRAT DE SERVICE AVEC PICARDIE PASS RÉNOVATION*.

4^A

ou

4^B



VOUS OPTEZ POUR LA SOLUTION DE FINANCEMENT DE PICARDIE PASS RÉNOVATION (voir rubrique «solution financement»).
Picardie Pass Rénovation apporte le financement nécessaire, signe les contrats avec les entreprises de travaux et assure le suivi du chantier.



VOUS FINANCEZ VOTRE PROGRAMME DE TRAVAUX PAR VOS PROPRES MOYENS (CRÉDIT, PRÊT BANCAIRE).
Picardie Pass Rénovation vous aide dans le choix des entreprises de travaux, vous accompagne dans le suivi du chantier.

5



LE TECHNICIEN DE PICARDIE PASS RÉNOVATION S'ASSURE DE LA BONNE RÉCEPTION DE VOS TRAVAUX.

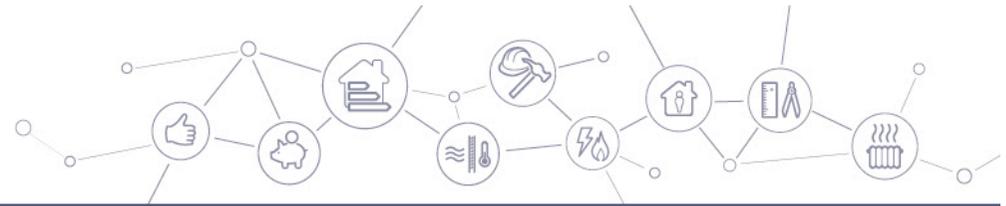
Pendant cinq ans, il vous aide et vous conseille dans le suivi de vos consommations.

* L'offre d'accompagnement du service public est payante à partir de la signature du contrat de service public. La contribution au service public de 1860 € TTC couvre l'ensemble du parcours de service (information, accueil, diagnostic thermique, proposition d'un scénario de travaux, consultation des entreprises, mise en place du dossier de financement, suivi et réception des travaux, visites post-travaux). Cette contribution pourra être acquittée en une fois ou étalée sur 15 ans, moyennant le versement d'un acompte (d'un montant de 300 € minimum).



Cofinancé par le programme
Energie Intelligente - Europe
de l'Union Européenne





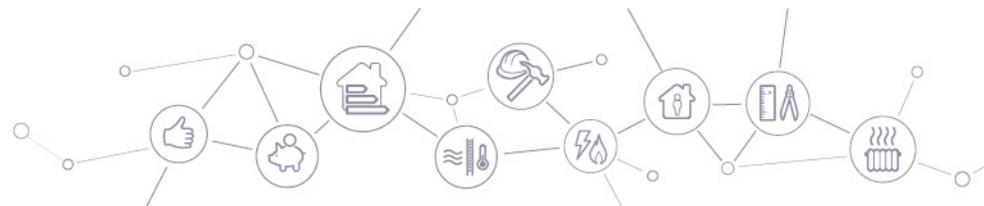
Consultations

Diversifier les modes de consultation dans le respect des MP



Gré à gré sous certaines conditions
(<25k€ / technicité / programme)



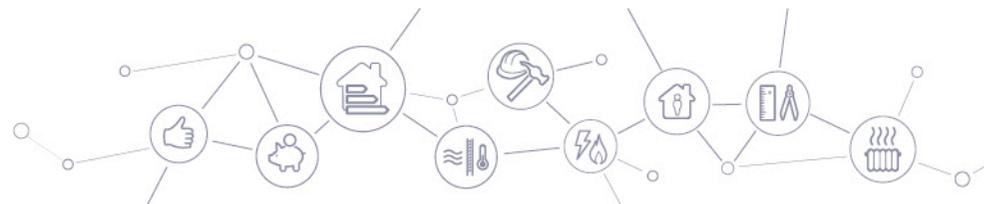


Consultations des entreprises

Allotissement possible :

- Maçonnerie & Démolition
- Charpente & Couverture
- Placo, Isolation & Menuiseries intérieures
- Menuiseries extérieures
- Isolation Thermique par l'Extérieur
- Plomberie & Chauffage
- Electricité & VMC
- Peintures
- Carrelage & Faïence





Nous sommes à votre écoute !

Vincent PIBOULEU – Directeur de la Régie

vincent.pibouleu@picardie-spee.fr

Laurent GAYRAL – Responsable financements et marchés

laurent.gayral@picardie-spee.fr

Alice MORCRETTE – Responsable technique

alice.morcrette@picardie-spee.fr

Céline WILLIERVAL – Responsable communication et marketing

celine.willierval@picardie-spee.fr

